

Liste des établissements de formation agréés pour délivrer la formation en ostéopathie à compter de la rentrée de septembre 2021 (liste rectifiée le 28 octobre 2021)

Région	Nom de l'établissement	Adresse du siège social et des sites de formation (site principal et sites secondaires)	Représentant légal / Directeur de l'établissement	Décision publiée au Journal officiel le 22 juillet 2021	Décision modificative publiée au Journal officiel	Décision provisoire sur la base du décret n°2021-1284 du 1er octobre 2021 publiée au Journal officiel	Décision provisoire d'agrément sur la base d'une ordonnance et dans l'attente du jugement au fond	NOR	Nombre d'étudiants pour la rentrée 2021-2022
Auvergne-Rhône-Alpes	ATSA	280 Allée des Hêtres 67500 LIMONEST	YVES NATHALIE / Stephane / Yvon POPOFF			Décision n° 2021-46 du 18 octobre 2021 portant agrément provisoire de l'établissement de formation ATSA pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12195025	390
Auvergne-Rhône-Alpes	Centre Européen d'Enseignement Supérieur d'Ostéopathie (CESO Lyon)	Siège : 39, rue Pasteur, 69007 LYON Site secondaire au 181, avenue Jean-Baurs, 69007 Lyon	Laurent KESTELYN / Jean SAVICA	Décision n° 2021-01 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément du Centre européen d'Enseignement Supérieur d'Ostéopathie de Lyon (CESO Lyon) pour dispenser une formation en ostéopathie.		Décision n° 2021-01 du 18 octobre 2021 modifiant la décision n° 2021-01 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément du Centre européen d'Enseignement Supérieur d'Ostéopathie de Lyon (CESO Lyon) pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12123555 NOR : S5AW12195175	300
Auvergne-Rhône-Alpes	Centre International d'Ostéopathie - St Etienne (CDO)	Rue Pablo Neruda, 42120 SAINT ETIENNE Site secondaire au 32, avenue Pierre-Mendès-France 42270 SAINT PRIX EN JARIS	Marie HARVEAU	Décision n° 2021-03 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément du Centre International d'Ostéopathie - St Etienne (CDO) pour dispenser une formation en ostéopathie.	Décision n° 2021-34 du 20 août 2021 modifiant la décision n° 2021-03 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil du Centre International d'Ostéopathie - St Etienne (CDO) pour dispenser une formation en ostéopathie.			NOR : S5AW12123625 NOR : S5AW12123005	500
Auvergne-Rhône-Alpes	Institut de Formation Supérieur en Ostéopathie Vichy Clermont Auvergne (IFSO Vichy)	Siège : Pôle universitaire Lardy - Annee Gallien - 4, rue Général-Gallien, 63200 VICHY Site secondaire : 1, avenue des Céléstins à Vichy	Luc BOUSSON / Julien LIVERDOUT	Décision n° 2021-17 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'Institut de Formation Supérieur en Ostéopathie - IFSO Vichy Clermont Auvergne pour dispenser une formation en ostéopathie.		Décision n° 2021-44 du 18 octobre 2021 modifiant la décision n° 2021-17 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'Institut de Formation Supérieur en Ostéopathie - IFSO Vichy Clermont Auvergne pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12125015 NOR : S5AW12195025	274
Auvergne-Rhône-Alpes	Institut Supérieur d'Ostéopathie Lyon (ISOSTED Lyon)	Siège : 13, chemin du Petit-Bois, Campus Lyon Ouest Ecally, 69130 ECALLY Site secondaire n°1 : Campus Lyon Tech La Doua au 4, rue de La Doua, 69130 Villeurbanne Site secondaire n°2 : Campus Berges du Rhône - 45, rue du Pr-Grignard, 69007 Lyon	Jean CANETOS / Karim KEBALI-COMMIER	Décision n° 2021-20 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lyon (ISOSTED Lyon) pour dispenser une formation en ostéopathie.				NOR : S5AW12125225	600
Bretagne	Institut de Formation Supérieur en Ostéopathie de Rennes (IFSO-Rennes)- Bretagne Ostéopathie	167A Rue de Lorient - Parc Monier - Immeuble Artemis - 35000 RENNES	Louis-Marie CAREL / Helène DUVAL			Décision n° 2021-38 du 18 octobre 2021 portant agrément provisoire de l'établissement de formation Institut de Formation Supérieur en Ostéopathie de Rennes (IFSO-Rennes)- Bretagne Ostéopathie pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12121865	160
Bretagne	Institut d'Ostéopathie de Rennes Bretagne (IO Rennes)	Siège : Campus de Kerlann, rue Blaise Pascal, 35170 BRUZ Site secondaire au Campus Rennes Atalante Kerlann, rue Gustave Eiffel, 35170 BRUZ	Marilyne BOURGIN	Décision n° 2021-39 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes Bretagne (IO Rennes) pour dispenser une formation en ostéopathie.	Décision n° 2021-29 du 27 août 2021 modifiant la décision n° 2021-39 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes Bretagne (IO Rennes) pour dispenser une formation en ostéopathie (version non consultable à ce jour)			NOR : S5AW12125185 NOR : S5AW12164075	310
Grand Est	Collège Ostéopathique Strasbourg Europe (COE Europe)	Site principal : 27, rue du Vieux-Marché-à-Vin, 67000 STRASBOURG Sites secondaires au 47, rue du Jeu-des-Enfants et au 2, rue Adolphe-Jebsch à Strasbourg	Marie-Anne CHABERT / Pascal INGWERLER	Décision n° 2021-06 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil du Collège Ostéopathique Strasbourg Europe (COE Europe) pour dispenser une formation en ostéopathie.	Décision modificative n° 2021-36 du 20 août 2021 modifiant la décision n° 2021-06 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil du Collège Ostéopathique Strasbourg Europe (COE Europe) pour dispenser une formation en ostéopathie.			NOR : S5AW12123765 NOR : S5AW12130065	480
Grand Est	OSCAR	244 Rue des Magasins 67000 STRASBOURG	Robert FEDDA / Armand GERSAINDS			Décision n° 2021-35 du 18 octobre 2021 portant agrément provisoire de l'établissement de formation OSCAR pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12192315 NOR : S5AW12121395	180
Hauts de France	Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lille (ISO Lille)	Siège : 57, rue Salvador-Allende, Le Caducée, bâtiment A, 59120 LOOS Site secondaire n° 1 : 57, rue Salvador-Allende, Le Caducée, bât. C, 59120 Loos Site secondaire n° 2 : 407, rue Salvador-Allende, bât. Hermès, 59120 Loos	Marie-Line MELNIER	Décision n° 2021-38 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lille (ISO Lille) pour dispenser une formation en ostéopathie.				NOR : S5AW12125175	380
Île de France	Centre Européen d'Enseignement Supérieur d'Ostéopathie (CESO Paris)	175, boulevard Anatole-France, 93200 SAINT DENIS	Bertrand BOURBAUD / IPDS	Décision n° 2021-02 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément du Centre européen d'Enseignement Supérieur d'Ostéopathie de Paris (CESO Paris) pour dispenser une formation en ostéopathie.				NOR : S5AW12123615	335
Île de France	Conservatoire Supérieur d'Ostéopathie (CSO Paris)	Siège social : 67, boulevard de Courcelles, 75008 PARIS Site principal de formation au 91, avenue François d'Arago, 92000 Nanterre	Philippe RATIO	Décision n° 2021-07 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de Conservatoire Supérieur d'Ostéopathie de Paris (CSO Paris) pour dispenser une formation en ostéopathie.				NOR : S5AW12123845	500
Île de France	Institut Supérieur d'Ostéopathie Paris CETHOM-P (ISOP)	12 rue de la Maison Rouge 77185 LOGNES Site secondaire : 8 rue de la Maison Rouge 77185 LOGNES	Patrick GUILLAUME/Gilles VANNEAU			Décision n° 2021-37 du 18 octobre 2021 portant agrément provisoire de l'établissement de formation Institut Supérieur d'Ostéopathie Paris CETHOM-P (ISOP) pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12192385	218
Île de France	IDO Danhier	76 rue St Denis 93400 ST DENIS	Jérôme DANHIER			Décision n° 2021-36 du 18 octobre 2021 portant agrément provisoire de l'École DANHIER d'Ostéopathie (EDO) pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12192365	210
Île de France	École d'Ostéopathie de Paris (EO Paris)	Siège social : 1, rue Mozart, 92110 CLICHY Site principal (compréhension la clinique) : 6, allée de la Deuxième Division Blindée, 75015 PARIS Site secondaire : 1, allée des Bas-Tilliers, 92130 GENNEVILLIERS	Marie-Anne CHABERT remplace le 1er octobre 2021 par Raphaël BOUCKERAT	Décision n° 2021-09 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'École d'Ostéopathie de Paris (EO Paris) pour dispenser une formation en ostéopathie.				NOR : S5AW12124165	400
Île de France	École Française Orthopédie et Massage Boris Dolé (EFOBM Boris Dolé)	Site principal : 138 bis, rue de Saint, 75013 PARIS Site secondaire : 43 bis, rue des Entrepreneurs (Site Charles Michel), 75013 PARIS	Frank LAGUENS / Thierry MENCIER	Décision n° 2021-09 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'École Française Orthopédie et Massage Boris Dolé (EFOBM Boris Dolé) pour dispenser une formation en ostéopathie.		Décision n° 2021-41 du 18 octobre 2021 modifiant la décision n° 2021-09 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de la Fondation Ecole Française Orthopédie et Massage Boris Dolé (EFOBM Boris Dolé) pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12124125	120
Île de France	École Supérieure d'Ostéopathie (ESO SUPOSTE)	Siège social : 8, rue Alfred Nobel, 77420 CHAMPS SUR MARNE	Christophe CAPROSSI / Roger CAPROSSI	Décision n° 2021-11 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'École Supérieure d'Ostéopathie (ESO SUPOSTE) pour dispenser une formation en ostéopathie.	Décision n° 2021-27 du 20 août 2021 modifiant la décision n° 2021-11 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie (ESO SUPOSTE) pour dispenser une formation en ostéopathie.			NOR : S5AW12124205 NOR : S5AW1213105	850
Île de France	HOLISTEA	46, avenue des Genettes, 95800 CERGY-POINTEAISE	Jean-Pierre GUILLAUME	Décision n° 2021-13 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de HOLISTEA pour dispenser une formation en ostéopathie - http://www.holistea.com				NOR : S5AW12124975	700
Île de France	Institut Dauphine d'Ostéopathie (IDO Paris)	Site principal : 16, boulevard de l'Hôpital, 75005 PARIS Site secondaire n° 1 : 76, boulevard de Sainttopol, 75002 PARIS (clinique interne) Site secondaire n° 2 : 10, rue Jenner, 75013 PARIS Site secondaire n° 3 : 11, rue de l'Évêque, 75004 PARIS Site secondaire n° 4 : 141, boulevard Ney, 75018 PARIS	Arnaud DREYFUS / David DUVA	Décision n° 2021-35 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'Institut Dauphine d'Ostéopathie de Paris (IDO Paris) pour dispenser une formation en ostéopathie.		Décision n° 2021-41 du 18 octobre 2021 modifiant la décision n° 2021-35 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'Institut Dauphine d'Ostéopathie de Paris (IDO Paris) pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12124625	378
Île de France	Institut Supérieur d'Ostéopathie Paris CETHOM-P (ISOP)	13 rue de la Maison Rouge 77185 LOGNES Site secondaire : 8 rue de la Maison Rouge 77185 LOGNES	Patrick GUILLAUME/Gilles VANNEAU			Décision n° 2021-37 du 18 octobre 2021 portant agrément provisoire de l'établissement de formation Institut Supérieur d'Ostéopathie Paris CETHOM-P (ISOP) pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12192385	218
Île de France	OSTEDIO - IMEV	19, rue de la Gare, 94230 CACHAN	David DESSAUGE	Décision n° 2021-22 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'établissement OSTEDIO-IMEV pour dispenser une formation en ostéopathie.	Décision n° 2021-21 du 13 août 2021 modifiant la décision n° 2021-22 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'établissement OSTEDIO-IMEV pour dispenser une formation en ostéopathie.			NOR : S5AW12125325 NOR : S5AW12149745	450
Nouvelle Aquitaine	Collège Ostéopathique de Bordeaux (COB Bordeaux)	Siège : 89, quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX Sites secondaires au 84, rue de la Rousseffe et au 14-16, rue Loberthon à BORDEAUX	Marie-Anne CHABERT / Mathieu JOYON	Décision n° 2021-04 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil du Collège ostéopathique de Bordeaux COB Bordeaux pour dispenser une formation en ostéopathie.	Décision n° 2021-21 du 20 août 2021 modifiant la décision n° 2021-04 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil du Collège Ostéopathique de Bordeaux COB Bordeaux pour dispenser une formation en ostéopathie.			NOR : S5AW12123655 NOR : S5AW1215025	510
Nouvelle Aquitaine	COBP	Espace Iraty - 6 Rue des Alouettes - 64200 BIARRITZ	Christen RAMBRUN			Décision n° 2021-38 du 18 octobre 2021 portant agrément provisoire de l'établissement de formation Collège Ostéopathique de Pays Basques - Biarritz (COBP) pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12192525	288
Occitane	Conservatoire Supérieur Ostéopathique (CSO Toulouse)	Siège : 1, avenue de Turpin, 31400 TOULOUSE Site secondaire de formation : 14, place Maréchal, 31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE	André RATIO / Elisabeth RATIO	Décision n° 2021-08 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de Conservatoire Supérieur Ostéopathique de Toulouse (CSO Toulouse) pour dispenser une formation en ostéopathie - http://www.cso-toulouse.com		Décision n° 2021-08 du 18 octobre 2021 modifiant la décision n° 2021-08 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément du Conservatoire Supérieur Ostéopathique de Toulouse (CSO Toulouse) pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12123875	283
Occitane	Institut Supérieur d'Ostéopathie du Grand Montpellier (ISOGM-IFRO)	Site principal : Campus du Soleil CD 15 Route de Boujan 34000 BEZIERS Site secondaire n°1 : 286 Avenue Clément Ader Ecole Nationale de Police 3000 NIMES Site secondaire n°2 : 190 Route de la Pompiègnane - Résidence l'Étoile - Bat C 34170 CASTELNAU LE LEZ	Thierry JAMMES/Jean-Pierre HORTOLAND			Décision n° 2021-40 du 18 octobre 2021 portant agrément provisoire de l'établissement de formation Institut Supérieur d'Ostéopathie du Grand Montpellier (ISOGM-IFRO) pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12192555	260
Occitane	Institut Toulousain d'Ostéopathie (ITO Toulouse)	Site principal : 90, rue du Village d'Entreprise, 31670 LABEGE Site secondaire n° 1 : 21, rue du Village-Entreprise, 31670 LABEGE Site secondaire n° 2 : 221, rue Jean-Rostand, 31670 LABEGE Site secondaire n° 3 : 7, rue Caraman, 31000 TOULOUSE	Clotilde MARTIN	Décision n° 2021-24 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil de l'Institut Toulousain d'Ostéopathie (ITO Toulouse) pour dispenser une formation en ostéopathie.	Décision n° 2021-28 du 20 août 2021 modifiant la décision n° 2021-24 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil de l'Institut Toulousain d'Ostéopathie (ITO Toulouse) pour dispenser une formation en ostéopathie.			NOR : S5AW12125255 NOR : S5AW1213145	675
Pays de Loire	Institut des Hautes Etudes d'Ostéopathie Nantes (IHEO Nantes)	15, boulevard Marcel-Paul, parc de l'Angouvière, bâtiment F, 44800 SAINT-HERBLAIN	Stéphane NIEL	Décision n° 2021-14 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil de l'Institut des Hautes Etudes d'Ostéopathie de Nantes (IHEO Nantes) pour dispenser une formation en ostéopathie.				NOR : S5AW12124605	490
Provence Alpes Côte d'Azur	ATMAN	2179 Route des Cîches 06560 VALBOINNE-SOPHIA ANTIPOLIS	Georges LENDEL / Marc BOZZETTO			Décision n° 2021-32 du 20 septembre 2021 portant agrément provisoire de l'établissement de formation ATMAN pour dispenser une formation en ostéopathie.		NOR : S5AW12183515	375
Provence Alpes Côte d'Azur	Collège Ostéopathique de Provence (COP Aix Marseille)	Siège : 50, rue Louis-Grabit, 13001 MARSEILLE Sites secondaires au 2, rue Le Colporteur Immeuble Central, AX EN PROVENCE, et au 118, route de Grenoble, Fondation Edouard Seltzer, BRANCON	Gilles DUVIN	Décision n° 2021-06 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément du Collège ostéopathique de Provence (COP Aix Marseille) pour dispenser une formation en ostéopathie.				NOR : S5AW12123685	520
Provence Alpes Côte d'Azur	Institut de Formation en Ostéopathie du Grand-Arignon (IFOGA)	401, rue Marcel Demoque, 84140 AVIGNON-MONTFAVET	Agnès GRIFFO / Aymeric LE NOVIC	Décision n° 2021-16 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément de l'Institut de formation en ostéopathie du Grand-Arignon (IFOGA) pour dispenser une formation en ostéopathie - http://www.ifoga.com				NOR : S5AW12124665	213
Provence Alpes Côte d'Azur	Institut d'Ostéopathie des Professionnels de Santé (IOPS)	Site principal : Château de la Savinière, 1885 route de Martini, 13590 MEYRUEIL Site secondaire n° 1 : 89, quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX Site secondaire n° 2 : 358, chemin de St-Hippolyte, 13120 BOUC-BEL-AIR Site secondaire n° 3 : 13, avenue Pierre-de-Coubertin, 94120 FONTENAY-METEU	Jérôme HOUURY	Décision n° 2021-12 du 22 juillet 2021 portant renouvellement d'agrément et augmentation de la capacité d'accueil de l'Institut d'Ostéopathie des Professionnels de Santé (IOPS) pour dispenser une formation en ostéopathie.				NOR : S5AW1214335	330

TOTAL

12097

décision annulée